



## Conseil économique et social

Provisoire

Distr. restreinte  
11 juillet 2005  
Français  
Original: anglais

---

### Session de fond de 2005

#### Débat de haut niveau

#### Compte rendu analytique provisoire de la <sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 29 juin 2005

*Président* : M. Akram ..... (Pakistan)

### Sommaire

Ouverture de la session

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Déclaration du Président

Allocution du Secrétaire Général des Nations Unies

Voix contre la pauvreté

Concertation de haut niveau sur les politiques et débats sur les faits nouveaux importants survenus dans l'économie mondiale et la coopération économique internationale avec les chefs de secrétariat des institutions financières et commerciales du système des Nations Unies

---

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

05-40247 (F)



*La séance est ouverte à 10 heures 10.*

### **Ouverture de la session**

1. **Le Président** déclare ouverte la session de fond de 2005.

**Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation** (E/2005/49, E/2005/64, E/2005/76, E/2005/100, E/2005/L.9, E/2005/L.10 et E/2005/CRP.2)

2. *L'ordre du jour est adopté tel que présenté dans le document E/2005/100.*

3. **Le Président** appelle l'attention sur le programme de travail proposé dans le document E/2005/L.9 et sur les révisions verbales faites lors des consultations informelles.

4. *Le programme de travail est adopté tel que révisé verbalement.*

5. **Le Président** appelle l'attention sur les demandes d'audition devant le Conseil économique et social déposées par des Organisations non gouvernementales (ONG) et présentées dans le document E/2005/76. Il présume que le Conseil accepte d'entendre les déclarations de quelques-unes des ONG citées ici.

6. *Il en est ainsi décidé.*

### **Déclaration du Président**

7. **Le Président** déclare qu'il y a une certaine urgence dans les délibérations du Conseil pour répondre au défi du développement. Au rythme actuel, les objectifs du Millénaire pour le développement ne seront pas réalisés avant une centaine d'années, voire davantage. Il espère toutefois que la volonté politique existe bien pour parvenir à relever le défi de l'éradication de la pauvreté extrême, de la faim et de la maladie. Le monde dispose des capacités financières, humaines, technologiques et institutionnelles de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, et en effet, de nombreux pays en développement sont en train de relever le défi de la croissance et du développement.

8. Il félicite l'Union européenne de s'être engagée à atteindre l'objectif de 0,7 % pour ses dépenses en matière d'aide publique au développement et du calendrier fixé pour la mise en œuvre, et il salue l'accord intervenu entre des Ministres des finances du

Groupe des huit pays les plus industrialisés d'annuler la dette des dix-huit pays les plus pauvres.

9. Les pays en développement, y compris les plus pauvres d'Afrique, prennent à leur compte leur propre développement. Une politique et une gouvernance nationale de qualité constituent une condition préalable, mais il convient de ne pas minimiser le poids des défis auxquels ils sont confrontés et les vulnérabilités externes qui affectent leurs efforts. Les solutions au sous-développement mondial doivent être globales et cohérentes, incluant un financement externe adapté au développement, les chances à saisir en termes de commerce et une bonne gouvernance mondiale. Ces solutions globales et cohérentes ne peuvent être élaborées que dans le cadre des Nations Unies et de sa branche économique et sociale, le Conseil économique et social.

### **Allocution du Secrétaire Général des Nations Unies**

10. **Le Secrétaire Général** déclare que le niveau de l'économie mondiale reste bon et stable. L'un des aspects les plus frappants de la forte croissance enregistrée ces dernières années est qu'elle s'est généralisée dans les pays en développement et les économies en transition. On observe également la reprise de la croissance en Afrique subsaharienne, avec de nombreux pays affichant une croissance annuelle par habitant de 3 %, le chiffre de 5 % étant attendu pour 2005.

11. Ces tendances encourageantes ne sont pas exemptes de risques tels que l'augmentation du prix du pétrole et les déséquilibres économiques mondiaux que connaît actuellement le commerce, susceptibles de provoquer un ralentissement. Le défi majeur reste le même : transformer la croissance en développement pour tous. La croissance économique est vitale, mais elle n'est pas suffisante en soi. Si la croissance économique doit s'attaquer à la pauvreté, il convient également d'avoir des politiques plus adaptées, des ressources plus importantes et des partenariats plus étroits. Ce n'est qu'alors que les bénéfices de la mondialisation toucheront toutes les populations, y compris celles qui en ont le plus besoin. Le Sommet mondial de 2005 offre une opportunité de relancer en une génération les efforts en vue de réaliser les Objectifs et de faire progresser le Programme élargi pour le développement.

12. Il espère que d'autres donateurs suivront l'initiative de l'Union européenne qui s'est engagée en faveur d'une augmentation substantielle de son aide publique au développement pour la prochaine décennie, la moitié revenant à l'Afrique. L'engagement du Groupe des Huit (G8) à trouver des accords sur un allègement significatif de la dette des pays les plus pauvres constitue une autre mesure très encourageante. Il espère qu'une volonté politique analogue viendra en renfort dans l'objectif de la conclusion positive du cycle de négociations commerciales de Doha, de sorte que les pays en développement puissent être présents sur la scène du commerce mondial sur une base juste et équitable. Il va de soi que les pays en développement doivent jouer leur rôle en élaborant des stratégies nationales suffisamment audacieuses pour réaliser les Objectifs, à travers la promotion d'une gouvernance responsable et transparente, l'adoption de politiques visant à stimuler le secteur privé et l'investissement dans le capital humain par l'éducation et la santé.

13. Ces mesures sont vitales mais le développement ne sera ni significatif ni durable sans que la sécurité et le respect des droits de l'homme soient également garantis. Les pays en développement souffrent de manière disproportionnée des conflits armés, de la prolifération des armes légères et de la dénégarion des droits de l'homme. Leurs perspectives de développement seraient menacées s'il se produisait un effondrement des régimes internationaux qui contiennent actuellement la prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques. Une course aux armements coûteuse détournerait encore davantage de fonds du développement, et toute utilisation de l'arme nucléaire aurait des effets dévastateurs sur l'économie mondiale dans son ensemble. Il importe de progresser simultanément sur les fronts du développement, de la sécurité et des droits de l'homme.

14. Organe central pour articuler la politique de développement et garantir la cohérence des politiques, le Conseil économique et social dispose d'une force unique. Il est bien placé pour promouvoir une approche intégrée du développement, en tant que seul organe mandaté pour coordonner les activités du système des Nations Unies et s'engager avec des organisations non gouvernementales. Sa mission actuelle est de suivre jusqu'à leur conclusion les engagements en faveur du développement qui ont été pris lors des conférences et sommets de la décennie écoulée.

15. Ce « défi de la mise en œuvre » comporte trois dimensions connexes. Premièrement, aux fins de mettre en relation les différentes filières de mise en œuvre, il a suggéré que le Conseil procède à des évaluations annuelles à l'échelon ministériel, ce qui, dans le cas d'une approche participative, pourrait contribuer à maintenir le rythme de progression vers les Objectifs. Deuxièmement, il convient de mettre en rapport les débats politiques et les activités opérationnelles à la base de façon beaucoup plus systématique en réunissant tous les acteurs principaux du développement pour traiter tous les aspects de la coopération en matière de développement. Considérant cette perspective, il a invité le Conseil à convoquer un Forum de haut niveau bisannuel sur la coopération pour le développement. Troisièmement, il convient de répondre aux menaces et défis du secteur économique et social avec la même urgence qui prévaut pour les problèmes de paix et de sécurité. La communauté internationale ne peut pas prévoir, mais elle peut se préparer, par le biais de mises en garde efficaces et précoces associées à une solide culture de prévention. Le Conseil est tout à fait désigné pour ces missions de coordination mais il ne peut pas s'y consacrer uniquement lors de la session de fond annuelle. Dès lors il a recommandé que le Conseil se réunisse lorsque la nécessité s'en fait sentir pour réagir aux événements susceptibles d'affecter sérieusement les progrès en matière de développement.

16. L'objectif est de rendre le Conseil plus souple et plus dynamique et en fin de compte plus utile à l'égard de ceux qui se tournent vers lui pour prendre conseil. Il a également invité le Conseil à renforcer ses liens avec le Conseil de Sécurité afin de prendre en compte de manière plus systématique les dimensions économiques et sociales des conflits et de travailler étroitement avec la Commission de la consolidation de la paix actuellement en projet, mettant à profit ses efforts déployés toutes ces années pour sensibiliser le monde aux défis économiques et sociaux spécifiques que rencontrent les pays qui sortent de conflits.

17. Malgré les différences, un accord a été trouvé sur beaucoup de questions et propositions majeures formulées dans le projet de document final du Sommet. Tous les efforts doivent être déployés pour que le Sommet mondial de 2005 prenne des mesures audacieuses afin de tourner la page de la pauvreté.

## Voix contre la pauvreté

18. **M. Stiglitz** (Prix Nobel d'économie 2001) déclare que la communauté internationale comprend la nécessité de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement, et qu'elle est parvenue à un consensus sur le fait qu'il faut davantage de ressources. Néanmoins, l'aide seule n'est pas suffisante. Il importe de lancer des initiatives à l'échelon international dans les domaines du commerce, de la stabilité financière mondiale et des financements innovants.

19. Il se félicite du Cycle de Doha sur les négociations commerciales mais a été déçu par certains des derniers développements. Il salue la récente initiative commerciale de l'Union européenne « Tout sauf les armes » mais regrette que bien des pays n'aient pas respecté leurs engagements dans ce domaine. Un vrai cycle de négociations commerciales pour le développement s'intéresserait à davantage d'aspects que la seule agriculture et établirait un agenda élargi. Un régime commercial international équitable permettrait de progresser vers les Objectifs du Millénaire pour le développement.

20. L'aggravation de l'instabilité financière mondiale indique que le Groupe des Huit pays les plus industrialisés (G8) et le Fonds monétaire international (FMI) n'ont pas prêté une attention suffisante à ce domaine. Les questions les plus fondamentales sont de savoir pourquoi les pays en développement ont autant souffert de l'instabilité, et pourquoi elle s'est autant généralisée. La réponse tient au moins partiellement dans l'inefficacité extrême du marché, où ce ne sont pas ceux qui sont le plus capables, les pays industrialisés, mais les pays en développement qui supportent le plus le risque financier global. Les niveaux de la dette sont devenus insupportables, comme l'attestent la majorité des pays d'Amérique latine. Le FMI doit prendre l'initiative d'éloigner le risque des pays en développement et d'étudier des prêts permettant de mieux supporter le risque de fluctuation des intérêts et des taux de change.

21. La politique macro-économique des Etats Unis et les problèmes structurels sous-jacents du système de distribution des ressources mondiales sont responsables du niveau élevé de l'instabilité financière mondiale. On constate une inégalité profonde dans ce système qui demande aux pays en développement de mettre de côté des réserves financières considérables, ce qui les tire manifestement vers le fond, plutôt que de les utiliser

pour stimuler leur économie. Cela revient à prêter au pays le plus riche du monde à des taux d'intérêts inférieurs à 3 %, tout en lui empruntant à des taux de 10, 15, voire même 20 %, cela conduisant à un flux net de ressources vers le pays le plus riche. Si le système mondial de réserves peut être modifié, il n'y a pas uniquement l'argent nécessaire à la réalisation des Objectifs qui sera disponible, mais la pression déflationniste sur l'ensemble de l'économie que représentent les réserves s'en trouverait éliminée. En effet, les Etats-Unis reçoivent quotidiennement des milliards de dollars d'aide des pays en développement, et il est temps de songer à un système de remplacement.

22. Les pays en développement fournissent des services au monde – tels que des services de protection de l'environnement et de préservation de la biodiversité – pour lesquels ils ne reçoivent aucune compensation. En vertu du Protocole de Kyoto il est possible d'attribuer une valeur monétaire à leurs services dans le domaine des gaz à effet de serre, ce qui pourrait constituer une source de financement du développement. La déforestation est également un problème majeur en raison de sa contribution au réchauffement de la planète ; grâce à la Coalition mondiale des forêts et autres groupes analogues, les pays en développement peuvent recevoir une rémunération pour le piégeage du carbone. Il ne s'agit pas simplement d'une affaire d'équité, mais d'une incitation économique à s'occuper des ressources mondiales.

23. **M. Somavia** (Directeur Général de l'Organisation internationale du Travail, OIT) déclare que, si des progrès économiques et politiques sont manifestes dans de nombreux domaines, comme en témoignent les récents engagements en faveur d'un allègement de la dette et les engagements revus à la hausse en faveur l'APD (aide publique au développement), il reste encore beaucoup à faire. Une anxiété profondément enracinée règne sur le monde. Dès lors les populations recherchent des boucs émissaires et les trouvent, inter alia, dans les institutions régionales et internationales, et dans la question de l'immigration et de la mondialisation.

24. Selon lui, le défi principal est de résoudre le problème de l'emploi à l'échelon mondial. Partout les populations souhaitent avoir une chance équitable de trouver un emploi décent. Les Objectifs vont dans la bonne direction car ils demandent que les jeunes aient

une chance de trouver un travail décent et productif. Le rapport du Secrétaire Général (A/59/2005) a souligné l'importance d'étendre ce droit à tous les hommes et les femmes capables et responsables. La création d'emplois à l'échelon mondial est cruciale pour réaliser les Objectifs de développement et s'attaquer au chômage. Alors qu'en 2004 la croissance économique mondiale a atteint le chiffre de 5 %, seuls 500 000 nouveaux emplois ont été créés dans le monde, et dans quelques régions du globe, c'est l'économie parallèle qui a généré environ 90 % de ces emplois.

25. La crise du marché du travail est la question politique urgente du moment. L'enjeu est considérable si le problème ne se règle pas : la crédibilité de la démocratie en Amérique latine, la viabilité des marchés libres et la durabilité de l'intégration régionale. Des progrès sont en cours à l'échelon régional ; ainsi par exemple l'Union africaine considère maintenant l'emploi comme un moyen essentiel pour éradiquer la pauvreté ; l'emploi fait partie de l'agenda social de l'Union européenne ; et la majorité des gouvernements du Moyen-Orient ont identifié le chômage comme une source importante d'instabilité.

26. Toutefois, on ne prête guère attention à cette question aux Nations Unies. Il se demande ce qu'entend faire le Conseil contre le chômage mondial et fait observer que, forum mondial assumant des fonctions de coordination importantes, il a une chance unique à saisir de contribuer à résoudre l'une des questions cruciales du moment.

27. **M. Guterres** (Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés) déclare que les réfugiés et les personnes déplacées ne sont toujours pas entendues dans la communauté internationale. Des millions de personnes sont victimes de violations des droits de l'homme, de guerres et de conflits, et n'ont pas accès aux bénéfices des Objectifs du Millénaire pour le développement.

28. Trois questions appellent une réponse. Premièrement les voix de tous les groupes de population doivent être prises en compte ; cela implique des changements institutionnels. Les stratégies nationales du Millénaire pour le développement incluent rarement les personnes déplacées dans leurs programmes. Un examen récent des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), par exemple,

a conclu que les personnes déplacées sont souvent présentées de manière négative, alors qu'elles ont des compétences et peuvent contribuer à réaliser les Objectifs.

29. Deuxièmement, même si beaucoup des populations les plus pauvres vivent dans des pays déchirés par les conflits ou qui en sortent à peine, peu d'attention est accordée au lien existant entre les conflits et les Objectifs du Millénaire pour le développement. Le Secrétaire Général a lui-même clairement souligné que la sécurité, le développement et les droits de l'homme sont interdépendants.

30. Troisièmement, il existe un écart énorme entre allègement et développement ; cela est dû, dans une large mesure, aux efforts insuffisants des organisations humanitaires pour participer aux discussions et à l'élaboration politique des objectifs et écouter la voix des pauvres.

31. Il souligne que les objectifs d'éradication de la pauvreté, en assurant l'éducation primaire pour tous et en promouvant l'égalité des sexes, revêtent tous la même importance aux yeux des acteurs du secteur humanitaire et du développement. Dans les situations de conflit et d'après-conflit, l'aide humanitaire doit poser les bases d'un développement à long terme pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Il va de soi que les stratégies pour atteindre ces objectifs doivent inclure une optique de prévention des conflits. Ce n'est qu'alors qu'un pays pourra réduire les risques de glisser une nouvelle fois dans la violence dans les cinq années suivant la fin d'un conflit.

**Concertation de haut niveau sur les politiques et débats sur les faits nouveaux importants survenus dans l'économie mondiale et la coopération économique internationale avec les chefs de secrétariat des institutions financières et commerciales du système des Nations Unies**

32. **M. Ocampo** (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales) déclare que la croissance de l'économie mondiale prévue pour la période 2004-2006 n'est pas seulement plus forte que ces dernières années mais elle s'est aussi généralisée de manière inhabituelle dans les pays en développement et les économies en transition. Les pays en développement, en tant qu'entité, devraient afficher une croissance de presque 6 % pour cette période.

33. La forte croissance économique enregistrée dans beaucoup de pays en développement est due en partie aux améliorations apportées aux politiques intérieures nationales, à l'augmentation de la demande interne en raison de la plus grande stabilité des économies – et dans certains cas, à des conditions politiques plus stables – et, en partie, à un environnement économique international qui, pour la majorité des pays en développement, est plus favorable qu'à n'importe quelle période depuis les années 70.

34. Les flux financiers vers les pays en développement sont en augmentation tout comme l'aide publique au développement. Malgré ces améliorations, le transfert net de ressources financières depuis les pays en développement continue à s'accroître – traduisant une constitution de réserves de devises par plusieurs pays plutôt que des paiements au titre du service de la dette comme dans les années 80 – soulevant la question de savoir si le système financier international peut être revu de manière à encourager les pays concernés à utiliser les ressources à leur propre profit de manière à produire des retombées économiques plus tangibles.

35. Actuellement le risque principal d'un choc soudain et perturbateur dans l'économie mondiale semble provenir des déséquilibres mondiaux considérables et croissants, et en particulier le déficit courant des Etats-Unis devrait dépasser les 700 milliards de dollars en 2005. Aussi longtemps que le déficit persistera il existera un risque de réactions négatives. Les analyses et les indices disponibles à ce jour donnent à penser que la seule dépréciation du dollar US ne suffit pas à réduire les déséquilibres à des niveaux tolérables. Il convient d'adopter des mesures plus globales visant le long terme. Il ne sera pas possible d'y parvenir sans une plus grande coordination économique concrète internationale conçue pour corriger les déséquilibres. La période actuelle offre l'opportunité idéale d'engager cette action correctrice, compte tenu de la situation relativement forte de l'économie mondiale.

36. La solidité économique actuelle de bien des pays en développement montre que des progrès substantiels sont possibles dans les conditions économiques actuelles, tant nationales que mondiales. Corriger les déséquilibres mondiaux doit être considéré comme une partie intégrante de l'agenda mondial à long terme pour le développement, d'autant plus que toute détérioration intervenant dans l'environnement

extérieur et résultant des déséquilibres mondiaux influencerait négativement sur les perspectives immédiates et à long terme des pays en développement, ainsi que sur leurs efforts en vue de réaliser les objectifs de développement approuvés à l'échelon international.

37. **M. Panitchpakdi** (Directeur Général de l'Organisation mondiale du Commerce), soulignant qu'il rentre d'une réunion des ministres du commerce des pays les moins avancés, organisée pour préparer la sixième conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) qui doit se tenir en décembre, déclare que les questions en cours de discussion sont loin d'être simples. Premièrement, la croissance sans précédent enregistrée en 2004 – les pays en développement réalisant 31 % des exportations mondiales de marchandises pour la première fois en 50 ans, les pays les moins avancés enregistrant le chiffre de 0,68 % du commercial mondial de marchandises, le plus élevé depuis le milieu des années 80, et l'économie mondiale affichant une croissance de la production sans précédent – est le résultat de cycles de prix des produits de base et ne se poursuivra peut-être pas dans les années à venir, notamment en raison des prix élevés du pétrole. Deuxièmement, alors que l'émergence de la Chine en tant que négociant majeur dans le monde a eu un effet positif sur le commerce mondial, notamment en termes de prix des produits de base et d'expansion en Asie, ces développements deviennent préoccupants dans des domaines tels que le textile et l'énergie. Troisièmement, même si – compte tenu de la dépendance de l'économie mondiale de l'économie des Etats-Unis – le déficit commercial actuel de ces derniers, soit 7 %, doit être corrigé, toute réduction ralentira aussi l'économie et la croissance mondiales. Enfin, toute avancée sur le plan des subventions et des tarifs douaniers dans le Programme de Doha pour le développement causerait des problèmes aux petites économies vulnérables, car leur niveau de protection chuterait.

38. Pour la première fois, les négociations commerciales sont sur le point de connaître un engagement sans précédent de la part des pays développés, à savoir supprimer les subventions à l'exportation et les aides nationales. Les discussions porteront également sur les sommets atteints par les tarifs douaniers et leur montée en flèche, ce qui a notablement empêché les pays dépendants des produits de base de diversifier leur économie, d'accéder au marché, de bénéficier de l'aide technique liée au

commerce, des règles de traitement préférentiel, du rôle spécifique des petites économies et des questions connexes telles que la dette et le financement. A la suite de leur réunion en Zambie, les pays les moins avancés vont rechercher un engagement obligatoire sur un accès hors contingents et en franchise – l'un des objectifs de la Conférence ministérielle de décembre ; l'érosion de la préférence accompagnée par une aide financière de l'OMC, de la Banque mondiale, du FMI et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ; la nécessité d'un cadre intégré renforcé afin d'incorporer le commerce dans les stratégies de réduction de la pauvreté (à cet égard, l'OMC collabore avec les institutions financières dans un effort d'augmenter l'aide financière, par exemple à travers l'aide proposée pour les mécanismes commerciaux qui sera discutée lors de la prochaine réunion du Programme de Doha pour le développement) ; et enfin l'accession à l'OMC pour davantage de pays parmi les moins avancés. Plus que tout ils ont demandé à l'OMC de mettre en place une coordination avec d'autres organisations internationales majeures sur des questions telles que le commerce, la dette, le financement et la performance économique. Cette action cohérente est actuellement en cours et constitue une partie des réformes engagées dans différentes institutions.

39. **M. Sarbib** (Banque mondiale) déclare que bien que l'année 2004 ait connu une croissance économique en hausse, même en Afrique, il est improbable que les Objectifs du Millénaire pour le développement seront réalisés d'ici à 2015. Le plus regrettable est qu'il existe des solutions à tous ces problèmes – que ce soit le VIH/sida, le nombre d'enfants de moins de cinq ans succombant à des maladies évitables ou celui des femmes qui meurent en cours de grossesse ou d'accouchement.

40. Si l'on veut accélérer les progrès, les pays pauvres et les donateurs doivent prendre des mesures dans cinq secteurs clés pour assurer que les efforts de développement seront nationaux et inclusifs ; améliorer l'environnement en faveur d'une croissance économique conduite par le secteur privé ; augmenter proportionnellement la fourniture de services essentiels en revoquant à la hausse le nombre de professionnels de la santé et de l'éducation, en apportant un financement plus souple et plus prévisible et en renforçant les capacités ; supprimer les barrières au commerce par un Cycle de Doha ambitieux, comprenant une réforme de

l'agriculture et une aide au commerce accrue, et doubler l'aide au développement dans les cinq prochaines années tout en améliorant sa qualité grâce à une meilleure coordination et une meilleure harmonisation. Des progrès ayant été réalisés dans ces cinq domaines, il espère que le sommet du Groupe des Huit (G8) en juillet confirmera la proposition d'annuler la dette de 18 nations parmi les plus pauvres du monde envers les institutions internationales telles que la Banque mondiale et donnera le signal de départ d'une approche globale de la dette. Néanmoins faire grâce de la dette doit compléter et non pas remplacer la nouvelle aide au développement ; l'aide à long terme doit dès lors s'accroître.

41. Rappelant les observations du Secrétaire Général sur le fait que les défis du développement doivent être relevés avec la même urgence que la sécurité, il déclare que le commerce n'est toujours pas suffisant en soi. Les services essentiels tels que l'éducation, les soins de santé et l'alphabetisation, tenus pour acquis dans les pays riches, sont souvent soit indisponibles soit de piètre qualité et onéreux dans les pays pauvres. Comme lesdits services sont essentiels pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement, il est nécessaire d'accorder plus d'attention aux fournitures de services. Pour ce faire il y a trois obstacles majeurs à franchir : augmenter proportionnellement le nombre des prestataires de services, *inter alia* en établissant un partenariat mondial pour veiller à ce que les pays en développement aient accès à du personnel médical qualifié et en créant un cadre macroéconomique pour que les prestataires de services soient engagés au taux requis ; assurer un financement durable avec une priorité particulière pour un financement prévisible, afin d'encourager les gouvernements à s'engager dans des programmes à long terme ; et améliorer la gouvernance et la responsabilité financière afin d'assurer que les ressources supplémentaires apportent des prestations de services plus efficaces. Dans bien des pays il importe que les services soient fournis par le secteur public. Alors que l'Initiative de la Banque mondiale pour l'accélération de l'éducation pour tous, dans le cadre de laquelle les donateurs se sont engagés en faveur d'une aide accrue aux pays pauvres qui élaborent des programmes d'éducation primaire sérieux, a connu un certain succès, la plupart des pays riches doivent encore respecter leurs engagements. Sans ces financements, les pays pauvres sont réticents à s'engager. Le succès de l'Initiative de la Banque mondiale dans plusieurs pays tels que le Nicaragua et

la Gambie, doit toutefois encourager la communauté internationale à poursuivre dans cette voie.

42. Il insiste sur la nécessité de ne pas s'intéresser uniquement au VIH/sida mais également aux autres maladies telles que le paludisme, car si on les additionne elles coûtent aux pays africains entre 2 et 3 % du produit national brut (PNB) chaque année. Enrayer ou inverser la tendance de ces maladies serait dès lors évidemment bénéfique sur le plan humain et économique. A cet égard, la Banque mondiale vient de lancer la nouvelle « stratégie mondiale et le programme d'action » pour aider les pays en développement à progresser plus rapidement dans la lutte contre le paludisme.

43. Si l'on veut que la croissance économique ait un impact réel, la communauté internationale doit se préoccuper des fournitures de services et assurer que la croissance implique la création d'emplois et que les stratégies de réduction de la pauvreté n'excluent personne et soient bien adaptées aux réalités du pays concerné.

44. **M. Fortin** (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, CNUCED) déclare que toutes les régions ont bénéficié en 2004 de niveaux élevés de croissance, même s'ils varient entre eux, et que des mesures importantes sont actuellement prises pour créer un environnement international qui soutienne les efforts de développement des pays en développement. Ces développements traduisent une acceptation croissante de la nécessité d'augmenter l'aide à des conditions préférentielles à l'égard de ces pays.

45. Dans les pays en développement, la croissance est surtout le résultat d'une demande mondiale à la hausse, notamment de la Chine, et de la solide économie des Etats-Unis ; cet état de fait est manifeste notamment en Afrique. Néanmoins le taux moyen de croissance en Afrique masque des différences considérables entre les performances des pays. Seules 13 nations africaines (dont environ les deux tiers sont exportateurs de pétrole ou se relèvent d'une situation extrêmement faible) ont enregistré une croissance réelle de la production supérieure à 5 % en 2004, tandis que la grande majorité d'entre elles est passée en dessous de la barre des 7 % requise pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. Tout ralentissement significatif dans l'économie mondiale peut faire reculer la performance de l'Afrique, de l'Amérique latine et de

bien des pays asiatiques. Un tel scénario ne peut pas être écarté compte tenu des prix élevés du pétrole actuellement et des déséquilibres des comptes aux Etats-Unis. En outre, même si les tendances actuelles persistent, quelques parties du monde vont tout simplement ne pas atteindre les taux de croissance requis pour réaliser les Objectifs selon le calendrier prévu, d'où la nécessité d'une augmentation substantielle de la disponibilité de ressources externes.

46. La proposition d'allègement de la dette faite par le G8 doit être élargie pour couvrir davantage de pays et de types de dette, et complétée par un progrès substantiel du commerce et une augmentation significative de l'aide publique au développement (APD). Ayant longtemps réclamé un doublement de l'aide à l'Afrique subsaharienne pour quelque temps, la CNUCED se félicite que cette approche soit maintenant devenue une partie intégrante de l'opinion généralement admise sur la coopération pour le développement. La voie à suivre en matière de commerce a déjà été clairement expliquée à maintes reprises, notamment dans le Programme de travail de Doha ; il convient désormais que la volonté politique applique ces recommandations. Le programme de développement élargi demeure pendant ce temps un sujet de préoccupation. Alors que l'éradication de la pauvreté et les aspects sociaux tels que la santé et la nutrition sont indiscutablement les questions les plus urgentes, elles ne sont pas les seules. Les recherches de la CNUCED ont montré que différentes stratégies d'investissement et de croissance ont des répercussions différentes sur le mode de distribution des bénéfices de la croissance. Dès lors il est essentiel d'identifier des stratégies de développement qui fassent bon usage des ressources supplémentaires. Ainsi que le fait observer le rapport du Secrétaire Général (A/59/2005, paragraphe 30) les Objectifs du Millénaire pour le développement ne répondent pas aux questions des besoins particuliers de pays en développement à revenu intermédiaire – qui sont toujours confrontés à des problèmes considérables et ont droit au soutien international – et de l'inégalité, les deux étant des sujets cruciaux. Un modèle de développement qui génère l'inégalité n'est pas seulement politiquement et socialement instable, mais également moins efficace sur le plan économique qu'un modèle en faveur de l'égalité. En outre, l'inégalité engendre des troubles sociaux, de la violence et du terrorisme. Les stratégies de développement doivent accélérer les investissements et la croissance et créer des emplois.

Alors que les forces du marché et le secteur privé doivent orienter les stratégies, ils ont besoin du soutien d'un secteur public actif, efficace et loyal.

47. Citant Joseph Stiglitz, il déclare qu'il est nécessaire de mener une politique industrielle moderne caractérisée par des interventions politiques en harmonie avec le marché mais fermes, visant à diriger les investissements et les accumulations dans la bonne direction. Selon M. Stiglitz, lesdites politiques et stratégies doivent être guidées par une vision nationale, propre au pays, de la voie que doit prendre l'économie. Néanmoins, si les gouvernements nationaux doivent assumer le contrôle de leur propre destin en matière de développement, ils doivent pouvoir utiliser toute une série d'instruments politiques pour élaborer et mettre en œuvre les stratégies de développement qu'ils auront choisies – un thème connu sous l'appellation d'espace politique national (concept de « policy space »). L'appel à tenir compte de l'espace politique ne signifie pas l'autorisation de ne pas respecter ses engagements internationaux, il s'agit plutôt d'un appel pour que l'impact sur l'espace politique des pays en développement reste bien présent dans les esprits lors du choix du calendrier des futures négociations, de la mise en œuvre des engagements existants et de l'interprétation des règles. La CNUCED développe actuellement un programme de travail visant à établir un lien entre la question de l'espace politique et celle des politiques d'expansion de la capacité de production et d'encouragement de la compétitivité dans les pays en développement.

48. Compte tenu de l'importance d'une meilleure gouvernance pour réussir la mise en œuvre des stratégies de développement nationales, la CNUCED a discuté de la gouvernance internationale (par exemple la cohérence et la transparence des systèmes financiers, monétaires et commerciaux et la participation totale et efficace des pays en développement dans les processus décisionnels mondiaux) et de la gouvernance nationale (par exemple la conduite de l'économie, les institutions démocratiques, la liberté, la paix et la sécurité, la stabilité intérieure, les droits de l'homme, la primauté du droit, l'égalité entre les sexes et des sociétés justes et démocratiques). Un certain nombre de programmes de la CNUCED cherchent également à améliorer la conduite de l'économie, dont on ne saurait minimiser l'importance. En effet, selon un rapport récent du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) intitulé « la Démocratie en Amérique latine »,

56,3 % des personnes interrogées croient que le développement économique est plus important que la démocratie, et 54,7 % d'entre elles supporteraient un régime autoritaire s'il pouvait résoudre les problèmes économiques. Dès lors, le développement plus rapide n'est dès lors pas seulement utile pour des raisons humanitaires, mais aussi essentiel à la protection de la démocratie, de la primauté du droit et des droits de l'homme à long terme. Les Nations Unies ont pris fermement la tête de ce mouvement et doivent continuer à guider le processus.

49. **M. Munzberg** (Fonds monétaire international) déclare que pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement, il est primordial d'avoir des politiques rationnelles dans les pays en développement, une économie mondiale en bonne santé et une aide adaptée de la part des pays développés. La mise en œuvre est l'élément clé. Le FMI est disposé à jouer son rôle. Même si la croissance mondiale a atteint les 5,1 % et celle de l'Afrique subsaharienne 5 % en 2004, il faut davantage de croissance pour vraiment progresser dans la lutte contre la pauvreté. Pendant ce temps l'inflation est restée relativement faible. Le taux moyen d'inflation de l'Afrique subsaharienne a été inférieur à 10 % en 2004, le niveau le plus bas sur des dizaines d'années.

50. Ainsi qu'il a été souligné lors de la dernière réunion du Comité monétaire et financier international (CMFI), les déséquilibres croissants entre les régions, l'augmentation du prix du pétrole et l'instabilité du marché ont accru les risques. Il existe également des écarts considérables en termes de croissance entre les régions. Le déficit courant des Etats-Unis s'est aggravé de manière significative ces dernières années tandis que les nations asiatiques émergentes continuent à enregistrer des excédents. Des efforts énergiques déployés en synergie sont nécessaires pour répondre aux déséquilibres mondiaux et rétablir – puis maintenir – une croissance équilibrée, essentielle pour réduire efficacement la pauvreté. Les pays en développement ont besoin de poursuivre l'élaboration de leurs propres stratégies de réduction de la pauvreté, réaliser des réformes structurelles bien ciblées pour stimuler la compétitivité et l'investissement productif, trouver des moyens pour exploiter les bénéfices de l'investissement étranger direct (IED) et de l'activité du secteur privé, renforcer les institutions et la gouvernance et établir des cadres juridiques et réglementaires prévisibles. Pendant ce temps les pays

développés doivent augmenter proportionnellement leur aide aux pays à faible revenu, conformément à l'engagement pris dans le Consensus de Monterrey.

51. Saluant les efforts des Etats membres pour trouver des moyens de générer des sources de financement innovantes, il déclare que le FMI continuera d'assister les pays pauvres dans la gestion du flux des aides, en renforçant leurs institutions et leurs ressources humaines, et en gérant leurs politiques économiques et financières. Le Fonds soutient totalement les efforts déployés en vue d'améliorer l'efficacité de l'aide et de réduire les coûts de transaction en simplifiant et en harmonisant les procédures et les critères relatifs aux donateurs pour la fourniture des aides, et il encourage ces derniers à harmoniser leur aide de manière plus systématique avec les stratégies de réduction de la pauvreté mises en place par les pays. Le FMI continuera de fournir un financement aux pays à faible revenu, y compris par à des taux préférentiels, et il examine un nouveau dispositif pour les aider à faire face aux chocs économiques. Comme pour les pays qui n'empruntent pas au FMI, son organisation examine la manière dont elle peut faire connaître la force de leurs politiques aux autres.

52. Alors que l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) a réduit de manière significative la dette de 27 pays, il reste encore beaucoup à faire. Le FMI salue la proposition du G8 d'alléger la dette et attend la signature d'un accord rapide de la part de ses membres. Une analyse du degré d'endettement tolérable et une gestion efficace de la dette seront également essentiels. Enfin, compte tenu de l'importance du commerce pour la croissance et la réduction de la pauvreté, le FMI est pour un achèvement rapide du Cycle de Doha. Afin d'aider les pays à faire face aux coûts potentiels d'ajustement des mesures d'ouverture commerciale, le FMI offre un financement au titre de son Mécanisme d'intégration commerciale (MIC) et a intensifié la surveillance des pays présentant une vulnérabilité commerciale potentielle.

53. **M<sup>me</sup> Ndong-Jatta** (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, UNESCO) souligne l'importance de l'éducation pour répondre efficacement aux questions de développement. Il convient notamment d'investir davantage de ressources dans l'éducation aux niveaux primaire, secondaire et supérieur.

54. **M<sup>me</sup> Phumaphi** (Organisation mondiale de la santé, OMS) souligne l'importance de considérer les questions intersectorielles, renforcer les systèmes d'éducation et de santé et protéger les investissements existants lorsqu'on relève un défi de développement. Le capital humain doit être suffisamment développé pour conduire des initiatives de développement dans tous les secteurs. Dans ce contexte, l'objectif d'assurer l'éducation primaire pour tous d'ici à 2015 n'est peut-être pas suffisant. Elle demande une approche mieux concertée et intégrée.

55. **M. Munzberg** (Fonds monétaire international), répondant à une question de M. Nyongo (Kenya) sur la meilleure approche de l'allègement de la dette, déclare que la récente proposition du Groupe des Huit est un pas dans la bonne direction. Néanmoins, le Conseil d'administration du FMI étant actuellement engagé dans des discussions sur cette proposition, il n'est pas en mesure d'anticiper le résultat de ces débats.

56. **M. Delano** (Jamaïque) demande au représentant du FMI de préciser le dispositif proposé par le Fonds pour faire face aux chocs économiques.

57. **M. Munzberg** (Fonds monétaire international) déclare que le dispositif est destiné aux pays qui ne souhaitent pas ou n'ont pas besoin d'emprunter au Fonds mais qui ont besoin que le FMI informe la communauté extérieure de leurs politiques. Une autre proposition est le développement d'instruments selon des modalités et des conditions adaptées aux pays à faible revenu. Néanmoins les deux propositions sont encore en cours d'examen par le Conseil d'administration du FMI.

58. **M. Méndez-Ruiz** (Observateur pour le Guatemala), déclare qu'une croissance sans création d'emplois est un point névralgique en Amérique latine. La moitié de la population du Guatemala est âgée de moins de 18 ans et seulement un dixième a un emploi officiel. Les seules possibilités pour ces jeunes gens est d'émigrer ou de travailler dans l'économie parallèle. La création d'emplois est essentielle pour la viabilité de l'économie mondiale et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

59. **M. Boisard** (Directeur général, Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, UNITAR) déclare que l'UNITAR contribue à la mise en œuvre des objectifs de développement durable, notamment pour ce qui concerne la réduction de la pauvreté, la durabilité du point de vue de

l'environnement et le partenariat mondial pour le développement. En coopération avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et d'autres partenaires, il a engagé de vastes consultations avec des représentants des gouvernements, les autorités locales, les partenaires publics et privés et la société civile pour préparer un instrument international qui clarifie les rôles, les droits et les responsabilités de toutes les parties intervenant dans les services essentiels. Le résultat de deux années de consultations est inclus dans un document de travail intitulé « Accès aux services essentiels pour tous : vers une déclaration internationale sur les partenariats ». Le document a reçu un bon accueil et, d'une manière générale, a été suivi par les Etats.

60. L'UNITAR, en association avec la Banque mondiale, la Société financière internationale et la CNUCED, a répondu à la question du financement par le biais d'un programme visant à faciliter l'accès aux financements par les autorités infranationales, avec une priorité particulière pour la formation des autorités locales en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les pays de l'Europe centrale et orientale ayant des économies en transition. L'objectif final est de lutter contre la pauvreté et d'assurer un environnement convenable par des partenariats élargis public-privé.

61. **M. Stiglitz** (Prix Nobel d'économie 2001), répondant à une question de M. Fedorchenko (Fédération de Russie), déclare que, bien qu'il ne soit pas possible de prévoir si et quand une crise peut se déclencher, le fait que l'économie des Etats-Unis se trouve confrontée à une dette élevée financée par des faibles taux d'intérêts fait courir un risque majeur à l'économie mondiale. Des politiques doivent être mises en œuvre, lorsque c'est possible, pour corriger les déséquilibres démesurés des Etats-Unis provoqués par leur politique macroéconomique. La situation actuelle génère un risque énorme d'instabilité des taux de change, rendant très difficile la gestion de l'économie, notamment aux pays en développement. Les déséquilibres entravent aussi la croissance requise de l'économie pour générer les créations d'emplois indispensables. Comme les réformes nécessaires produiront leur effet lentement, chaque pays devra ajuster sa politique nationale, par exemple en se débarrassant de ses économies en dollars, en s'occupant de la gestion de ses richesses et en élaborant des politiques économiques le protégeant des

instabilités. Il conviendra également de réexaminer les politiques de libéralisation des marchés financiers.

62. **M. Sarbib** (Banque mondiale), répondant à une question de M. Ngasongwa (République Unie de Tanzanie) déclare que le programme de la Banque mondiale se heurte à des contraintes du côté de l'offre à différents niveaux. Au niveau politique, elle tente d'assurer un environnement permettant l'investissement privé, notamment l'investissement national privé afin de créer des biens qui puissent se négocier. Il est également de plus en plus admis qu'il est nécessaire de disposer des infrastructures adaptées permettant aux marchandises d'avoir accès aux ports. La Banque mondiale a une nouvelle fois insisté sur l'investissement dans des infrastructures financées par le secteur public, notamment en Afrique. Il est important de veiller à ce que les ports et les aéroports soient administrés avec efficacité.

63. Répondant à une question de M. Raubenheimer (Afrique du Sud) sur la meilleure façon de réconcilier les flux de ressources attendus avec les engagements des gouvernements sur une planification pluriannuelle, il déclare que, s'il n'existe pas une seule et unique solution, la décision récente de la Commission européenne d'approcher l'aide publique au développement de l'objectif de 0,7 % contribuera à fournir des ressources programmables d'une manière plus prévisible. Il est encourageant de voir que ces questions sont discutées de manière systématique et qu'une série de propositions spécifiques a été formulée. Il faudra alors disposer d'un soutien politique pour les concrétiser.

64. **M. Panitchpakdi** (Directeur Général de l'Organisation mondiale du Commerce, OMC), répondant aux observations des représentants de l'UNESCO et de l'OMS, déclare que l'OMC soutient les efforts de consolidation des capacités des ressources humaines en formant des négociateurs commerciaux, essentiels pour aider les pays en développement à adopter les positions de négociation les plus efficaces. Dans la perspective de réussite de ces négociateurs, il attend la conclusion du prochain Cycle de négociations de Doha pour le développement. Au titre de l'agenda de Doha, il est également prévu que les pays sans structures de production ou sans produits pharmaceutiques pourront avoir accès à une médecine abordable par le biais d'un amendement à l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce. Pendant ce

temps, les contraintes de l'offre peuvent être assouplies par le biais d'investissements dans les pays et une approche pragmatique des accords commerciaux, par exemple en rendant les règles d'origine plus flexibles pour certains secteurs où des tarifs préférentiels ont été accordés aux pays en développement.

65. **M. Fortin** (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, CNUCED) fait observer que différents intervenants ont souligné au cours de la discussion l'indivisibilité du développement, de la sécurité et des droits de l'homme. Le Conseil peut jouer un rôle important en étudiant les implications des relations entre ces trois éléments et en les traduisant dans des accords viables. La Commission de la consolidation de la paix proposée par le Secrétaire Général indique peut-être la marche à suivre.

*La séance est levée à 13 heures 15.*